



DEFINITION DE FONCTION-TYPE

Date d'établissement	Date de révision	Date de mise en application
1.7.1975	janvier 1985	1.7.1975

1. Dénomination de la fonction <b>Laborantin-chef/laborantine-chef</b>	Code fonction 7.07.007
---	---------------------------

2. But de la fonction

Assurer la direction technique et administrative d'un laboratoire et en coordonner les activités, vérifier la qualité du travail des laboratoires. Prévoir les besoins en personnel, en matériels et en appareils, en établissant des statistiques résumant les activités du laboratoire.

3. Description de la fonction

La fonction implique notamment :

- la coordination des activités du laboratoire, la répartition des travaux entre les laborantines et leur supervision;
- l'utilisation d'instruments et d'appareils de laboratoire, les recherches et analyses particulières;
- la formation et le perfectionnement du personnel au moyen de conseils ou de méthodes établies;
- la direction administrative du laboratoire et du personnel; la prévision des besoins en personnel, en matériel et en appareils, après avoir établi des statistiques résumant les activités du laboratoire;
- la participation à des conférences, séminaires, colloques, ainsi qu'à des visites de laboratoire et des prises de contacts avec des spécialistes de la recherche.

L'activité est sujette à la spécialisation du laboratoire que dirige la titulaire.

Critères	Formation professionnelle	Expérience professionnelle	Efforts intellectuels	Efforts physiques	Responsabilité	Classification
Niveaux	J	C	H	A	H	Cl. max. 15
Points	38	9	42	5	50	Total 144